

Après les [propositions de loi](#) « Jour de Mémoire » et « Journée du drapeau » déposées par des parlementaires, le président de la république, grand maître du barnum patriotique, a décidé de faire de l'année 2016 l'« année de la Marseillaise » à l'école. Et comme à son habitude, l'Education nationale a mobilisé dans l'urgence toute sa hiérarchie, frissonnante de peur ou d'enthousiasme, pour satisfaire le dernier caprice en date du chef, après beaucoup d'autres.

Comme le précise la [circulaire parue le 3 février au BOEN](#), il s'agit de faire « célébrer » ce chant dans le cadre « du parcours citoyen et du parcours d'éducation artistique et culturelle de chaque élève ». Car pour l'Education nationale, il ne fait pas de doute que la citoyenneté et la culture sont solubles dans la Marseillaise. De fait, c'est un véritable phagocytage du monde éducatif et du quotidien des élèves et même au-delà qui se voit ainsi mis en œuvre :

- par une « mobilisation des chorales scolaires » ;
- à travers la réalisation de travaux interdisciplinaires, dont on voit qu'ils peuvent servir à tout à condition de savoir s'en servir ;
- sur temps scolaire également, pendant les cours d'histoire et d'éducation morale et civique (EMC) ;
- dans le cadre de la Fête de la musique, où « une attention toute particulière devra être accordée à l'interprétation de l'hymne national » (reviens, Wolfgang, ils sont devenus fous...) ;
- dans le cadre des manifestations sportives (coupe d'Europe etc) ;
- sans oublier, naturellement, « la participation des élèves aux commémorations patriotiques », dernière lubie de l'Education nationale ;
- le tout appuyé par un partenariat renforcé avec des institutions aux compétences éducatives bien connues comme le ministère de la Défense et les associations d'anciens combattants.

La présence de la Marseillaise à l'école n'est pas une chose nouvelle, incrustée dans les programmes d'éducation civique depuis 1985, [malgré les critiques récurrentes qui lui sont adressées](#), portant à la fois sur sa finalité comme sur ses modalités d'appropriation par les élèves confrontés à des tournures de style, à une phraséologie datées, à une rhétorique ambiguë, qui la rendent, au choix, inintelligible, ridicule ou profondément perverse, ou les trois à la fois. Car quoiqu'on puisse avancer sur le contexte révolutionnaire de sa création, il reste quand même une contradiction fondamentale qui consiste à promouvoir une éducation à la citoyenneté qui s'appuierait sur la violence, la légitimité de la guerre, la haine et la déshumanisation de l'autre vu comme un ennemi.

Contradiction, également, entre le principe d'esprit critique que l'école est censée développer chez les élèves et la sacralisation d'un hymne, d'une sorte de prière obligatoire aux fondements d'ailleurs tellement peu solides que le législateur s'est senti obligé de le protéger par la contrainte d'un impensable « délit d'outrage aux symboles nationaux », punissable de six mois d'emprisonnement et de 7500 euros d'amende.

Contradiction, surtout, au regard de la finalité ultime attribuée à la Marseillaise, à l'école comme dans la vie : car un hymne national restant par principe un hymne à la nation, il paraîtrait curieux que celle-ci n'ait jamais de comptes à rendre, surtout dans le contexte actuel où l'hystérisation des questions identitaires corrompt en profondeur le débat public. Dans le cadre du lancement de sa nouvelle campagne de communication, [Najat Vallaud-Belkacem](#), en représentation devant les enfants d'une école du Val-de-Marne (et devant les caméras) s'est laissée aller : « C'est un hymne dont on a bien vu qu'il est rassembleur, qu'il permet de porter un certain nombre de valeurs de la France, de combat pour la dignité de l'homme pour les libertés. »

« Dignité de l'homme pour les libertés » ? C'est pour rire, madame la ministre ? Car cette dernière pantalonnade patriotique qui cible une nouvelle fois l'école - après le déploiement du drapeau en façade des établissements, après le recentrage des programmes d'histoire sur le fait national, après

le détournement, l'instrumentalisation des anniversaires historiques, après la militarisation du « parcours de citoyenneté » - est d'autant plus indécente qu'elle relève de la même logique que celle qu'on voit à l'œuvre dans toute la politique nationale/sécuritaire conduite ces derniers mois par des politiciens en plein naufrage. « Dignité de l'homme pour les libertés », quand le gouvernement décrète l'état d'exception permanent, quand il s'essuie les pieds sur les libertés publiques et se couvre de honte en avançant des mesures ouvertement discriminatoires ? « Dignité de l'homme pour les libertés » quand des milliers de réfugiés viennent s'échouer contre les barrières dressées aux frontières au nom de « la défense des intérêts nationaux » ? La mort d'Aylan et de centaines d'enfants dans des conditions épouvantables : la nation, son orgueil et sa suffisance, sa grande peur de l'autre, sa brutalité, son éternelle bonne conscience n'y seraient pour rien ? Et faut-il vraiment que de ce côté-ci des frontières, on s'obstine à empoisonner les enfants dès leur plus jeune âge par des hymnes et des représentations dont l'effet le plus sûr est de les empêcher de grandir dans la tolérance et le respect de l'autre, de se voir comme des humains plutôt que comme des Français ? La vie en société, la vie dans le monde, devenir adulte, ça ne s'apprend pas avec des cantiques ou des leçons de morale, les belles paroles, les grands discours ou les mouvements du menton mais bien plutôt dans le quotidien d'une salle de classe.

L'année de la Marseillaise à l'école, ce n'est pas seulement une sinistre farce, c'est le signe d'un régime politique qui a perdu, avec le sens des réalités, toute conscience morale.